



Aiacciu, u 6 di dicembre di u 2018

La forme et l'esprit de l'appel d'aujourd'hui constituent une première depuis 1982 et l'entrée en vigueur du statut particulier de la Corse.

Pour la première fois, le Président du Conseil exécutif de Corse, le Président de l'Assemblée de Corse, le Président du Conseil économique, social, environnemental et culturel (Cesec), et les deux autres institutions consultatives (Chambre des territoires et Assemblée di a ghjuventù) décident de s'adresser ensemble aux Corses, pour proposer une méthode visant à traiter rapidement et dans la concertation les problèmes majeurs qui se posent à tous les citoyens de cette île, et aux premiers chefs à celles et ceux qui se trouvent en situation de précarité et de pauvreté.

Cette initiative est dictée d'abord par le contexte d'ensemble : la France est aujourd'hui plongée dans une crise économique, sociale, et désormais politique et institutionnelle, d'une gravité exceptionnelle.

Et elle ne pourra manifestement construire une issue à cette crise qu'au prix d'une remise en cause profonde des choix mis en œuvre jusqu'à aujourd'hui par le Président de la République, le Premier ministre, et le Gouvernement, tant en termes de méthode que sur le fond.

Il est en effet désormais évident aux yeux de tous que la question de la hausse envisagée du prix du carburant a été le facteur déclenchant de la crise actuelle, aggravée par le fait que les citoyens ressentent avec force une forme de mépris et de refus du dialogue de la part des gouvernants français.

La crise économique et sociale actuelle touche d'abord les plus pauvres et les plus démunis, mais elle impacte durement aussi les classes moyennes : c'est bien tout l'édifice social et sa cohésion d'ensemble qui sont aujourd'hui menacés.

Le changement radical de politique du Président de la République et du Gouvernement est donc indispensable.

Ce qui est vrai de façon générale l'est tout autant et sans doute plus encore en Corse.

Nous avons sans doute été les premiers à dénoncer, dès janvier 2018, le mépris et le refus de tout dialogue vrai qui étaient opposés au résultat du suffrage universel de décembre 2018, et aux demandes des représentants élus de la Corse et de son peuple.

Dans le domaine économique et social, la Corse est structurellement plus impactée que les régions et territoires français de droit commun par les difficultés actuelles, notamment en matière du prix du carburant et de pouvoir d'achat global et ce pour plusieurs raisons :

- Le taux de pauvreté, avec plus de 20% de la population vivant au-dessous du seuil de pauvreté ;
- Le cloisonnement interne de la Corse, et sa nature d'île-montagne ;
- Le caractère moins développé que sur d'autres territoires des transports en commun ;
- Enfin et surtout, les prix du carburant et des produits de consommation courante, plus élevés en Corse que sur le Continent (environ 10 à 12 centimes d'€ par litre pour le carburant ; jusqu'à + 10 à + 20% pour le panier moyen du consommateur dans les grandes surfaces).

Cette situation n'est plus supportable et nous devons nous donner les moyens dans un premier temps d'identifier de façon incontestable les raisons de ces surcoûts, dans un second temps de les faire disparaître ou de les compenser.

Dans cette perspective, l'Assemblée de Corse a voté à l'unanimité, lors de sa séance du 29 novembre dernier, une résolution relative au climat social, au coût de la vie, et au problème du prix du carburant en Corse.

Cette résolution demandait solennellement au Premier ministre d'annoncer, avant sa visite, le gel de la hausse du carburant dans l'île.

Ce point est désormais acquis.

La résolution a également consacré le principe d'une Conférence sociale, ouverte à tous les acteurs institutionnels, consulaires, sociaux, et collectifs de citoyens, qui se réunira deux fois par an au moins pour aborder les problèmes économiques et sociaux rencontrés par les Corses.

Nous proposons que cette Conférence sociale se réunisse pour la première fois le mardi 18 décembre 2018 à Bastia, au siège de la Collectivité de Corse (salle de délibérations de la Chambre des territoires).

Nous pensons que par-delà les problèmes sectoriels légitimement évoqués dans le cadre des manifestations qui se sont déroulées ces dernières semaines, la question de fond qui se pose et qui doit être réglée est celle des droits fondamentaux des citoyens dans le domaine économique et social (droit au travail, au logement, à la santé, à la mobilité, aux produits de consommation courante, etc...).

Nous proposons donc que la Conférence sociale dont le principe a été proposé par le Conseil exécutif de Corse le 27 novembre 2018 et la création votée à l'unanimité par l'Assemblée de Corse soit nommée :

« Cunferenza suciale per u rispettu di i diritti fundamentali di i cittadini corsi ind'è u duminiu economicu è suciale - Conférence sociale pour le respect des droits fondamentaux des citoyens de Corse dans le domaine économique et social ».

Nous proposons également que soient abordés en cette occasion deux problèmes majeurs qui grèvent directement le pouvoir d'achat des citoyens insulaires :

- Le prix des carburants ;
- Le prix des produits de consommation courante ;

En présence de tous les acteurs concernés, et notamment les collectifs citoyens, et les acteurs de ces deux filières.

Conformément aux termes de la résolution de l'Assemblée de Corse du 28 novembre dernier, nous proposons que les travaux de la Conférence sociale relatifs à ces deux questions soient menés à leur terme dans un délai de trois mois, afin de permettre l'adoption d'un diagnostic débouchant sur des mesures concrètes permettant de supprimer le différentiel de prix existant entre la Corse et le Continent dans ces deux domaines.

Nous invitons les acteurs énumérés dans la résolution à participer le 18 décembre aux premiers travaux de cette Conférence sociale, aux fins de donner aux Corses un signal fort de notre volonté commune d'apporter des réponses concrètes aux problèmes économiques et sociaux du quotidien.